

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-06

## SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Klüberplex BE 31-222

No. d'article : 017132

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Klüber Lubrication NA LP  
9010 CR 2120  
Tyler, Texas 75707  
Phone: (903) 534-8021  
Fax: (903) 581-4376

32 Industrial Drive  
Londonderry, NH 03053  
Phone: (603) 647-4104  
Fax: (603) 647-4106

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@us.kluber.com  
Material Compliance Management

Numéro d'appel d'urgence : +1-517-545-7070 NCEC

### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Graisse

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs professionnels.

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### Éléments d'étiquetage SGH

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015).

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0 Date de révision: 2021-05-06 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-06 Date d'impression: 2021-05-06

Nature chimique : Huile minérale.  
savon spéciale de calcium

### Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Huile minérale	Propriétaire	Secret commercial (>= 60 - < 80)
Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide	1282612-32-1	Secret commercial (>= 10 - < 30)

Voir la Section 15 pour des renseignements concernant le CCRMD.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.  
Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Amener la victime à l'air libre.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.  
Aucun(e) à notre connaissance.

Avis aux médecins : Pas d'information disponible.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

gereux	Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de métaux
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Conditions de stockages	: Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stockez en tenant compte des législations nationales spécifiques. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0 Date de révision: 2021-05-06 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-06 Date d'impression: 2021-05-06

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Huile minérale	Propriétaire	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : aucun(e)

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 10 min

Indice de protection : Classe 1

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

**Klüberplex BE 31-222**

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	:	pâte
Couleur	:	beige
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Solides combustibles
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	< 0.01 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	0.96 (20 °C) Substance de référence: Eau La valeur est calculée.
Masse volumique apparente	:	Donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Point de sublimation	:	Donnée non disponible

---

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de dangers particuliers à signaler.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Pas de conditions à remarquer spécialement.
Matières incompatibles	:	Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

### Composants:

#### **Huile minérale:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.53 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

### Composants:

#### **Huile minérale:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

#### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0 Date de révision: 2021-05-06 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-06 Date d'impression: 2021-05-06

Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

##### **Huile minérale:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
BPL : oui

##### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
BPL : oui

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

##### **Huile minérale:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
BPL : oui

##### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
BPL : oui

**Klüberplex BE 31-222**

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli  
Résultat: négatif  
BPL: oui

**Cancérogénicité**

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

**Composants:**

**Huile minérale:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidence sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**Huile minérale:**

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation : Pas toxique pour la reproduction

**Toxicité à dose répétée**

**Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0 Date de révision: 2021-05-06 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-06 Date d'impression: 2021-05-06

### Toxicité par aspiration

#### Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

#### Huile minérale:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

#### Huile minérale:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui

### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

### **Persistance et dégradabilité**

#### **Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible  
Elimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **Huile minérale:**

Biodégradabilité : aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 3 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
BPL: oui

### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-06

Biodégradabilité : Biodégradation primaire  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 26.1 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
BPL: oui

### Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

#### Composants:

##### **Huile minérale:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 2

##### **Reaction mixture of hydrogenated tallow alkyl amines with sebacic acid and calcium hydroxide:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.9 - 18

### Mobilité dans le sol

#### Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compar- : Remarques: Donnée non disponible  
timents environnementaux

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Pas d'information écologique disponible.

#### Composants:

##### **Huile minérale:**

Résultats des évaluations : Substance VPVB non classée Substance PBT non classée  
PBT et vPvB

**Klüberplex BE 31-222**

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 05-06	Date d'impression: 2021-05-06
----------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus	: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Emballages contaminés	: Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Réglementations internationales**

**UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**

**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**Listes canadiennes**

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Texte complet pour autres abréviations**

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA



## Klüberplex BE 31-222

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-06

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2021-05-06

**Klüberplex BE 31-222**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-06

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.